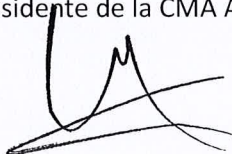


**Résultats épreuve d'admission examen TAXI
14 décembre 2021 - département de l'Allier**

N°dossier	Métier	Résultat
194090	TAXI	ADMIS
199506	TAXI	NON ADMIS

Moulins, le 16 décembre 2021

Par déléation
Dominique DIAT
Présidente de la CMA Allier



Pour rappel : la Préfecture est en charge d'instruire a posteriori la demande de carte professionnelle nécessaire pour l'exercice de l'activité.